

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Madame Laetitia SERRE et Monsieur Maurice WEISS, Conseillers départementaux du canton du HAUT-EYRIEUX, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la Commission Permanente du 2 octobre 2017 :**

Dans le cadre du Dispositif « Ardèche, Terre d'Eau », une subvention de 43 392 € est attribuée à la communauté de communes Val'Eyrieux.

Au titre du soutien structurel aux centres sociaux, une subvention de 4 800 € sera versée au centre socioculturel de Saint Agrève.

Dans le cadre de la politique d'insertion, une subvention de 8 928 € est attribuée à Accès Emploi Service à Saint Agrève.